



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 17/09/2024

Publication :
le 27/09/2024

Délibération n° D-2024-285

Subventions en nature - Manifestations - Union
Départementale des Associations Familiales (UDAF) -
Association Les Prinseines

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURALT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER, Madame Fatima PEREIRA.

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

**Subventions en nature - Manifestations - Union
Départementale des Associations Familiales (UDAF) -
Association Les Prinseinses**

Madame Jeanine BARBOTIN, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Certains organismes demandent parfois l'aide des services municipaux et de la Ville pour l'organisation d'événements

Si le matériel reste gratuit pour les associations niortaises, il reste payant pour les autres organismes et la main d'œuvre est facturée selon les tarifs adoptés par le Conseil municipal.

Cependant, cette facturation doit être adaptée selon les priorités de la collectivité et certains critères :

- les manifestations à rayonnement régional ;
- les manifestations en accès gratuit pour le public ;
- les manifestations dans l'espace public ;
- les manifestations à caractère historique et exceptionnel.

Il est proposé dans le cadre de l'organisation des manifestations suivantes :

- d'accorder la gratuité de la mise à disposition du matériel, pour la 1^{ère} édition de la manifestation « Fête des Familles » organisée par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) sur le site de Pré Leroy le 28 septembre 2024, constituant une subvention indirecte d'un montant de 1 265,40 € ;
- d'accorder la gratuité de la mise à disposition du matériel et de la main d'œuvre, pour la manifestation « Marche Rose » organisée par l'association Les Prinseinses sur le Parc de PréLeroy le 6 octobre 2024, constituant une subvention indirecte d'un montant de 1 616,86 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la gratuité de la mise à disposition du matériel au profit de l'UDAF constituant une subvention indirecte ;
- approuver la gratuité de la mise à disposition du matériel et de la main d'œuvre au profit de l'association Les Prinseinses, constituant une subvention indirecte.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE